

# **Assemblée générale du CAPP a.s.b.l.**

## **10 novembre 2006**

**\*\*\***

### **Procès-verbal**

La séance est ouverte à 20 h 15 par le président Vincent Triest. Celui-ci communique le relevé des membres qui ont envoyé une procuration au siège de l'association. Avec les membres présents, le quorum atteint est de 21 sur 51 (le registre des présences et des procurations peut être consulté au siège). Le président constate que les dispositions statutaires sont respectées, en particulier l'art. 17 des statuts, et déclare ouverte l'assemblée générale.

En l'absence de la secrétaire générale et de la secrétaire générale adjointe, il assure lui-même le secrétariat de la séance.

À l'ordre du jour, le rapport d'activité, le rapport financier, les orientations stratégiques et les « divers ».

Au préalable, le président demande à l'assemblée d'approuver le procès-verbal de l'assemblée générale du 11 novembre 2005, dont il rappelle le contenu ainsi que celui du rapport d'activité 2004.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

#### **1. Rapport d'activités par le président**

##### **a) Manifestations**

L'année 2005 a été marquée par les célébrations du centenaire de la naissance d'Emmanuel Mounier. Plusieurs manifestations internationales ont été organisées à cette occasion :

- à Rome en janvier ;
- à Strasbourg en mars ; Aaron Mundaya et le président étaient parmi les orateurs ;
- à Lyon en avril ; quatre membres du CAPP étaient présents ; le président est intervenu ;
- à Madrid en juillet ; Aaron Mundaya, président f.f. du CAPP, était parmi les intervenants, en remplacement du président en mission à Kinshasa.

Pour sa part, le CAPP a organisé le cycle de conférences-débats « renouveau et mémoire du personnalisme », avec :

- Jean-François Petit (11 février) ;
- Hubert Hausemer (13 mai) ;
- Roger Mpongo, Aaron Mundaya, vice-président, et le président (11 novembre).

Ce cycle associait le centenaire de la naissance de Mounier (1905-1950) et celui de Lévinas (1906-2005). Chaque séance a été suivie d'une rencontre conviviale avec les

participants (de trente à quarante selon les réunions). Les locaux prêtés par l'E.N.C.B.W ont été particulièrement appréciés.

Au cours de l'année 2005, Aaron Mundaya et Vincent Triest ont été invités à présenter le personnalisme dans plusieurs cercles de réflexion ou associations.

Le président a été absent de la mi-mai à début octobre 2005, en raison d'une mission en République Démocratique du Congo. Aaron Mundaya, vice-président, a assuré l'intérim.

## **b) Publications**

Pendant l'année 2005, deux numéros spéciaux (doubles) de *Perso – regards personnalistes* ont été édités, le premier (n°5-6) sur Mounier, le second (n°7-8) sur Lévinas.

Le quotidien *La Libre Belgique* a publié 29 mars 2005 une pleine page sur Emmanuel Mounier, sous le titre « Mounier, prophète pour aujourd'hui ? », signée par le président. L'hebdomadaire *Dimanche* en a également publié un condensé.

Le site internet [www.personnalisme.org](http://www.personnalisme.org), créé en 2004, a été tenu à jour en 2005 par Victorine (Vicky) Anganawo. Ce site constitue un instrument précieux pour la diffusion des idées du CAPP et l'établissement de contacts de et vers l'extérieur.

## **2. Rapport financier par la trésorière**

La trésorière Monique Misenga Banyingela présente les résultats financiers de l'exercice 2005.

Le montant des dépenses pour l'exercice propre s'élève à 3.084,09 €. Celui des recettes est de 2.600,93 €. L'ASBL CAPP termine donc l'année 2005 sur un résultat déficitaire de 483,19 €. Ce déficit s'explique par le report de dépenses qui n'ont pas été effectuées en 2004, compte tenu du retard provoqué par le délai de publication au *Moniteur belge* de la nomination de la trésorière, publication qui conditionne l'octroi des pouvoirs bancaires.

Les avoirs en compte s'élèvent actuellement à 3.837,52 €.

Bien qu'il y ait eu, comme en 2004, des difficultés au niveau de la gestion des comptes, la situation financière du CAPP demeure viable. Toutefois, les dépenses doivent rester strictement « sous contrôle », en particulier pour les postes « publications ». Les frais postaux sont trop importants, surtout pour les expéditions hors Belgique. Un effort pour augmenter les recettes, en commençant par le suivi des cotisations et abonnements, est aussi indispensable.

Après discussion, il est décidé d'adapter, pour la 1<sup>ère</sup> fois depuis 2003, les tarifs de la revue *Perso*. L'abonnement Belgique passe de 8,00 € à 10,00 €. Pour les abonnés hors Belgique, le tarif est porté de 16,00 € à 20,00 €. Le prix du numéro simple passe de 2,50 € à 4,00 €. Celui des numéros doubles est porté de 5,00 € à 8,00 €. En revanche, le montant de la cotisation ordinaire de membre reste fixé à 30,00 € par an, abonnement à *Perso* compris.

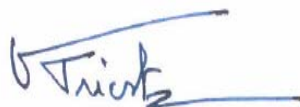
En conclusion du débat, l'AG approuve les comptes 2005 et elle donne décharge aux administrateurs.

### 3. Stratégie

La situation du CAPP peut être considérée comme stable sur le plan des finances et sur celui du nombre de membres. La poursuite de l'objet social de l'association, à savoir l'actualisation et la promotion du personnalisme, est toutefois freinée par un manque récurrent de ressources sur le plan de l'organisation. Le noyau qui anime l'association et qui assure la réalisation de la revue *Perso*, n'est pas suffisant pour faire face aux charges de travail, malgré les efforts et les mérites de ceux et celles qui apportent avec dévouement leurs compétences et leur temps au CAPP, à titre bénévole. Les fonctions qui ne sont pas remplies retombent inmanquablement sur le petit nombre de militants qui constituent ce noyau animateur. Il est donc indispensable de renforcer celui-ci pour continuer à mener de front l'organisation d'activités et la publication de la revue, très coûteuse d'énergie. Une piste serait de faire appel à une association qui offre gratuitement des ressources pour soutenir d'autres associations ou projets d'intérêt général. Mais cette solution ponctuelle ne dispense pas de rechercher des solutions structurelles au sein du CAPP, parmi ses membres et sympathisants. Ces solutions passent par un élargissement de son assise, et donc de sa notoriété. Le site internet doit être encore mieux exploité dans cette perspective. Il faut poursuivre les efforts pour augmenter l'effectif des membres de l'association et convaincre ceux-ci d'apporter leur bonne volonté et leur savoir-faire à la poursuite des objectifs du CAPP.

En l'absence de points « divers », le président remercie les membres présents et il clôture l'assemblée générale à 22 h 00.

Le secrétaire de séance,



Vincent Triest  
Président



Site internet du C@PP :  
<http://www.personnalisme.org>

CAPP a.s.b.l.  
4, rue de Vismes  
B-1348 Louvain-la-Neuve

Contacts : Vincent Triest  
Portable : +32 [0]473/94 73 15 Tél. Bureau : +32 [0]2 790 54 06  
Tél. LLN : +32 [0]10/45 52 50 Courriel : [vincent.triest@skynet.be](mailto:vincent.triest@skynet.be)